

Mémoire
de la Communauté bahá'íe du Canada
présenté à la Commission royale sur les peuples autochtones

1993

Préface

La Communauté bahá'íe du Canada est heureuse de participer à la phase finale de la Commission royale sur les peuples autochtones. Nous souhaitons à la Commission tout le succès possible dans le développement des recommandations. Il apparaît clairement, dans les rapports des trois premières phases, que la Commission examine des questions d'une importance vitale auxquelles est confrontée la société canadienne. Après avoir étudié ces rapports, nous avons décidé de porter à l'attention de la Commission, avec quelques observations spécifiques, des considérations que nous demandons à la Commission d'examiner avant de préparer son rapport final.

Avant d'exposer en détail nos observations, nous tenons à exprimer la gratitude de la Communauté bahá'íe du Canada devant les efforts impressionnants soutenus, tout au long de plusieurs décennies, par le peuple canadien et par les institutions gouvernementales de ce pays, pour créer une société basée sur des principes de justice. Cette Commission n'est qu'un des exemples les plus récents de ces efforts. Pour les bahá'ís, les difficiles problèmes de société sont les signes inéluctables d'un processus historique que le prophète fondateur de la foi bahá'íe avait prédit il y a plus d'un siècle. La vision de Bahá'u'lláh concernant l'unification du genre humain et l'émergence d'une société globale a été confirmée par les événements de ce siècle. Alors qu'il y a un travail énorme à faire au Canada pour réparer les torts et les injustices du passé, et pour apaiser la douleur et la peine qui existent encore de nos jours, notre expérience internationale nous incite à attirer l'attention de la Commission sur le fait que les efforts fournis par le Canada pour trouver des solutions aux problèmes difficiles de cette période exceptionnelle dans l'histoire des affaires humaines, ont été un grand encouragement pour les peuples d'autres pays.

Table des matières

1. Les principes spirituels	1
2. Les relations entre les peuples et l'unité du genre humain	5
3. L'autonomie politique et la collectivité locale	7
Remarques sur le développement économique.....	9
4. La guérison	11
L'égalité de la femme et de l'homme	11
La famille.....	12
L'action positive.....	12
L'évolution de la loi, des dispositions législatives et des structures politiques.....	13
5. L'éducation	15

1. Les principes spirituels

Nos commentaires se rapportent à la mission confiée à votre Commission qui est « d'étudier l'évolution des relations entre les autochtones, le gouvernement canadien et l'ensemble de la société canadienne. » Comme vous le faites remarquer dans vos termes de référence, des recommandations qui prennent racine dans l'expérience concrète généreront des solutions concrètes. Notre contribution est basée sur l'expérience de la Communauté internationale bahá'íe qui, pendant plus de cent ans, a appliqué des principes spirituels pour résoudre des problèmes de développement communautaire.

Depuis le tout début de ce siècle, la Communauté bahá'íe du Canada a eu la chance de croître et de se développer dans un climat social plus favorable que celui de beaucoup d'autres communautés bahá'íes partout dans le monde. Nous n'avons eu à faire face ni à la persécution ni à la discrimination. Au cours des dernières décennies, la communauté bahá'íe du Canada a été reconnaissante aux gouvernements fédéral et provincial, d'avoir accordé à notre communauté un important statut juridique, en reconnaissant l'incorporation de plusieurs de nos 385 conseils, en accordant un statut juridique au mariage bahá'í dans toutes les provinces et tous les territoires, et, mesure exceptionnelle, grâce à l'incorporation de l'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís du Canada par une loi du Parlement adoptée par la Chambre des communes en 1949. Plus récemment, le gouvernement canadien a généreusement accueilli dans ce pays un groupe important de réfugiés bahá'ís iraniens, et le Canada fait partie de ces pays du monde, qui ont été les premiers, dans les conseils internationaux, à prendre la défense de l'importante communauté bahá'íe d'Iran qui est continuellement confrontée à d'intenses persécutions.

Cependant, au-delà de cette reconnaissance de notre communauté par le gouvernement, ce sont les peuples autochtones du Canada qui ont été peut-être le groupe de la population canadienne qui nous a le plus apporté son soutien et ses encouragements. La Communauté bahá'íe du Canada compte aujourd'hui 20 000 membres, dont plus de 3000 sont d'origine autochtone, c'est-à-dire 15 % du total de la communauté. Cela correspond à une caractéristique de la communauté mondiale bahá'íe: une très forte proportion des cinq à six millions de bahá'ís sont autochtones.

Ce fait est pertinent au travail de la Commission, car notre expérience met largement en évidence l'attrait que les peuples autochtones ont pour les principes spirituels universels. L'importance des principes spirituels, non pas en tant qu'idéaux abstraits, mais comme le moyen le plus sûr de réaliser le développement communautaire et d'établir et de préserver la dignité humaine et l'honneur, est évidente dans le développement mondial de notre propre communauté, comme c'est le cas dans différentes communautés partout dans le monde, et, en fait, dans l'histoire des peuples autochtones eux-mêmes. Les principes spirituels sont des éléments pratiques et efficaces pour l'établissement de communautés saines. Quand ces principes ne sont pas respectés, une situation sociale désastreuse s'ensuit. Quand les relations entre les différentes cultures sont dénuées de respect, d'intégrité, de justice, et d'humilité, la souffrance est une conséquence inévitable.

L'attrait des principes bahá'ís pour les peuples autochtones prend sa source dans la conception bahá'íe qui considère la nature humaine comme étant fondamentalement spirituelle, et les lois d'ordre moral comme étant les règles de base permettant à la société d'avancer et de progresser. Cette conception inclut une vision du développement économique et social qui considère la société humaine elle-même

comme étant une société spirituelle en évolution. À travers les siècles et toutes les cultures, la civilisation humaine est née sous l'impulsion divine, manifestée périodiquement dans les paroles et les actes des prophètes et des chefs spirituels, et a été reflétée dans la nature ainsi que dans les talents et les capacités des êtres humains. Le sacré et le spirituel représentent des phénomènes universels qui ne sont pas réservés à une certaine culture ou tradition, ni à une certaine période plutôt qu'à d'autres.

Pour introduire nos observations, nous aimerions insister un peu sur un point que nous considérons comme étant la question la plus importante que nous désirons présenter à la Commission : l'importance directe des principes spirituels sur le travail de la Commission, et, au-delà de votre travail, sur les défis auxquels doivent faire face les gouvernements et dirigeants canadiens.

Ce n'est qu'en abordant les conditions spirituelles des communautés que nous pourrions obtenir un changement profond et durable. Les sociétés et les communautés humaines sont organiques. Elles existent et se développent selon des valeurs et des modèles de vie et de significations qui sont spirituelles. La croissance et le développement sociaux demandent la création de conditions nouvelles, basées sur des principes spirituels, ou sur ce que l'on peut appeler des valeurs humaines, qui renforcent et facilitent le développement de la communauté. Des solutions si souvent considérées comme concrètes ou directes résultent la plupart du temps en une intervention vide de sens produisant peu des résultats durables dans les comportements et les pratiques d'un peuple, ou elles donnent lieu à des programmes superficiels qui procurent un emploi à des travailleurs sociaux, des enseignants ou des fonctionnaires, mais n'entraînent pas une transformation sociale durable. On en connaît assez sur le développement d'un enfant pour savoir que le développement d'un être humain demande plus qu'une suite de programmes. Cela est peut-être encore plus vrai pour la communauté humaine, étant donné sa nature organique. Une simple liste de « solutions » ne faisant pas partie d'un programme unifié, solidement basé sur des principes fondamentaux, contribuera très peu à la transformation réelle de la société. Par conséquent, la première étape dans le développement communautaire et la guérison est de comprendre que les solutions aux problèmes sociaux doivent être basées sur des principes.

Quand des programmes ou des mesures législatives ne sont pas basés sur des principes explicitement énoncés, ils sont aussi dépourvus de la vision et de la cohérence qui, sans eux, leur manquera toujours. Sans la vision des choses et la clarté procurées par des principes fondamentaux, la motivation et la volonté collective pour accomplir les objectifs faiblissent, et finissent par échouer. Les principes spirituels constituent la base la plus pragmatique et efficace pour l'élaboration de politiques et de programmes capables de réaliser la justice et le bien-être social. Nous croyons qu'il n'y a pas d'obstacles plus grands à la réalisation de la justice et du bien-être social pour les peuples autochtones du Canada, sans parler de la société canadienne en général, qu'une idéologie matérialiste et l'absence, dans cette idéologie, de principes cohérents et viables.

Durant les deux ou trois derniers siècles, les théories et pratiques sociales, économiques et politiques de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord ont été influencées par un matérialisme excessif et socialement destructeur. Cette idéologie a corrompu les approches en matière de gouvernance et de développement économique et social. Nous sommes convaincus que pour obtenir de véritables changements dans les comportements et les politiques et pour trouver des solutions durables, le moment est venu d'adopter une orientation et une approche fondamentalement différentes des méthodes engendrées par les hypothèses erronées de la laïcité et du matérialisme. Les conditions matérielles et sociales reflètent les conditions et la réalité spirituelles. Vouloir obtenir une transformation sociale par des méthodes séculières traditionnelles, ne produira qu'un changement superficiel. C'est pour ces raisons que nous insistons encore sur le fait que c'est seulement en abordant les conditions spirituelles que nous pouvons amener de véritables changements dans la société.

Bien que les peuples autochtones et les colonisateurs de l'Amérique du Nord aient vécu côte à côte

pendant plusieurs siècles, ils ne se comprennent, en général, toujours pas. Les cultures autochtones se distinguent par une vision du monde qu'on peut le mieux qualifier de spirituelle. Il est significatif que les dirigeants autochtones et les membres des communautés autochtones fassent si souvent référence au Créateur et à l'esprit humain quand ils abordent la discussion de problèmes d'ordre social. C'est cette impossibilité à comprendre l'écart entre cette approche de la réalité sociale et celle de la culture dominante, qui explique une grande partie de l'incompréhension et de l'injustice qui existent entre les autochtones de ce pays et les membres de la culture dominante.

Tout en admettant les bienfaits que l'ingéniosité et la liberté de pensée, la productivité industrielle et la réussite matérielle ont apportés à la civilisation au cours des deux derniers siècles, il est essentiel de donner aux Canadiens l'occasion de reconnaître la gravité de l'écart entre la culture dominante du Canada et celle des peuples autochtones. Négliger de faire face aux problèmes liés à cet écart limite grandement toute analyse sérieuse de la situation actuelle et la formulation de solutions appropriées.

La moralité et les valeurs de ceux qui ont colonisé l'Amérique du Nord étaient ancrées dans la tradition judéo-chrétienne. Les forces dominantes de cette culture étaient toutefois aussi profondément laïques que la culture autochtone qu'elles rencontrèrent était spirituelle. Les méthodes employées par ceux qui se considéraient comme les représentants de la tradition chrétienne furent, dans la promotion de leurs croyances, aussi déterminantes et coercitives que le furent les forces économiques, politiques et culturelles de la société qui balaya le continent nord-américain. L'élément religieux présent dans la vague de colonisation qui s'imposa, et qui, plus tard, déplaça largement les cultures et les sociétés qui vivaient sur ce continent, ne reconnut pas l'universalité de l'esprit et la source divine authentique de l'inspiration spirituelle qui formaient la base de la société autochtone. Ainsi, un sentiment de supériorité caractérisa les forces économiques, politiques et sociales de la culture envahissante et teinta aussi les croyances religieuses qui accompagnaient la société majoritairement laïque et matérialiste envahissant l'Amérique du Nord.

Le sentiment de supériorité inhérent à toute culture matérialiste se trouve au cœur de la triste relation entre les peuples autochtones du Canada et le reste de la société canadienne. Reconnaître que tous les êtres humains sont égaux, qu'ils ont tous été créés par le même Dieu, qu'ils ont tous des droits devant Dieu, est essentiel à une véritable spiritualité. La richesse ou la puissance, le rang ou le statut social, ne garantissent pas la valeur morale et spirituelle. Ce n'est que sur la base d'une orientation spirituelle universelle que nous pourrions commencer à rétablir le sentiment d'estime de soi, de dignité et de noblesse, qu'ont sapé deux ou trois siècles de matérialisme et d'expérimentation sociale séculière. Ce n'est que par cette estime de soi, ce sentiment de dignité et de respect mutuel engendré par des valeurs spirituelles comme la noblesse de cœur et la compassion, que les relations entre les secteurs de la société canadienne pourront être réparées. C'est seulement grâce aux valeurs spirituelles que l'injustice et le manque de respect, les préjugés et la discrimination, le rejet et la négligence seront remplacés. Les programmes qui s'attaquent à l'injustice et au racisme ne réussiront tout simplement pas, s'ils sont mis en œuvre, en l'absence d'un renouveau fondamental de notre conception de la nature spirituelle commune à tous les êtres humains en tant que créatures d'un même Dieu.

Les peuples autochtones sont parmi ceux qui ont le plus souffert des forces sociales dominantes, qui agissent en ignorant, ou en négligeant systématiquement, les principes spirituels essentiels au bonheur des êtres humains et au bien-être commun. Le désastre social qui est le résultat de plusieurs siècles d'expérimentation sociale, se servant d'approches séculaires pour la gouvernance et la conduite des affaires humaines, y compris la façon dont les colonisateurs de l'Amérique du Nord se sont établis sur ce continent, devrait convaincre la Commission de la futilité de mettre en œuvre des plans politiques et économiques qui ne sont que la version la plus récente de cette même philosophie de changement social. Ces méthodes étaient matérialistes, non basées sur des principes, à court terme, dénuées de vision. Parce que nous n'avons pas essayé d'identifier les intérêts généraux de la société en tant que tout organique,

elles ont été réactives et le sont encore, poussées dans telle ou telle direction par des groupes d'intérêts. Il leur manque l'intégrité que seul un ensemble cohérent de principes spirituels peut leur donner.

Les normes de moralité appliquées au niveau personnel et, de manière plus significative, là où les peuples et les cultures se rencontrent devraient être au centre de toutes les recommandations sur la législation et les modalités de gouvernance que fera la Commission. C'est le fait de ne pas avoir appliqué les principes spirituels et les normes de moralité aux relations entre les peuples autochtones du Canada et la population d'immigrants et leurs descendants qui est au cœur des problèmes les plus bouleversants auxquels notre pays est maintenant confronté. Et les normes morales tiennent leur autorité de Dieu, le Créateur.

En outre, il ne faut pas négliger le fait que l'existence de croyances et de systèmes religieux solidement ancrés dans les communautés autochtones représente d'importantes ressources pour le développement social. L'inclination religieuse et l'aspiration spirituelle, qui existent encore parmi les peuples autochtones, doivent être soutenues et encouragées aux niveaux officiel et non officiel, dans tous les programmes recommandés par la Commission.

Nous demandons à la Commission de soutenir, avec courage et conviction, un nouvel ensemble d'hypothèses et d'orientations - dans lesquelles le séculier est remplacé par le sacré ou le spirituel en tant que base de l'action sociale, économique et politique - qui pénètrent véritablement la société canadienne et contribuent à la guérison. L'élaboration de politiques et de lois qui mettent en place des processus d'une véritable transformation sociale ne peut venir, selon nous, que d'une reconnaissance de la nature spirituelle de l'être humain et de la société.

La Communauté bahá'íe du Canada serait heureuse de participer avec d'autres à de futurs travaux visant à identifier les principes spirituels universels et à démontrer leur utilité et leur efficacité en ce qui a trait au développement communautaire.

2. Les relations entre les peuples et l'unité du genre humain

Alors que ce siècle touche à sa fin, ce que Bahá'u'lláh avait fait remarquer si clairement il y a cent ans est maintenant évident. L'humanité tout entière est en train de traverser une période de grande transition historique, d'un stade de la civilisation humaine à un autre. Ignorer, le caractère transitoire unique de la période actuelle dans l'histoire ou la portée globale de ce phénomène en se concentrant exclusivement sur ce que nous concevons comme des tendances sociales et des problèmes canadiens, serait une erreur.

C'est avec espoir que les bahá'ís considèrent la période actuelle de changement rapide des conditions du monde, conscients des grandes souffrances créées par les bouleversements sociaux chaotiques, mais les voyant comme faisant partie d'un processus d'ajustement à long terme. La souffrance causée par cet ajustement peut être soulagée si nous prenons conscience de sa nature et de sa direction. Les bahá'ís voient la période actuelle de l'histoire de l'humanité comme l'un de ces tournants dans l'histoire, qui peut le mieux être compris comme le passage à l'âge adulte de l'humanité. La période d'isolement relatif des divers peuples du monde est terminée. Nous sommes maintenant entrés collectivement dans un nouveau monde, où les frontières, si elles existent encore, ne sont plus infranchissables. L'interdépendance de l'humanité, avec toute sa diversité de cultures, de nations et de peuples, ne cessera d'augmenter. Désormais, aucun peuple ne peut être indépendant de l'ensemble des peuples ni ceux-ci les uns des autres. Désormais, les souverainetés exclusives ne peuvent plus exister.

Que nous soyons conscients ou non du processus, l'humanité est en marche vers une plus grande unité qui culminera en une certaine forme de structure unifiée de l'économie et de la politique globales, dans laquelle chacun sentira qu'il fait partie de la société mondiale autant que de sa propre communauté. Cela n'est pas un espoir ou un souhait. C'est la réalité des tendances et des orientations actuelles. La société humaine est interdépendante et intégrée, que nous le voulions ou non. Cependant, si nous comprenons ce processus et agissons consciemment, nous serons dans une bien meilleure position que si nous demeurons ignorants de ses implications. Pour cela, il est important de comprendre que le nationalisme est une phase de l'histoire sur la voie qui mène à un ensemble plus évolué de relations humaines sur cette planète. Le nationalisme et ses variantes culturelles peuvent être vus comme étant des caractéristiques importantes de l'adolescence de l'humanité, mais elles sont bien moins importantes à la maturité de l'humanité que ne l'est une large prise de conscience de l'unité de l'humanité.

La vague actuelle de nationalisme dans le monde est le point culminant d'un processus né au dix-neuvième siècle. Il affirme de façon agressive la domination et, fréquemment, l'uniformité de la nation État, et il peut aussi donner lieu à une affirmation ethnique et culturelle immodérée, et souvent extrême. Il freine de nos jours le développement nécessaire de gouvernements locaux et bloque l'établissement d'institutions et de pratiques internationales. Il n'est pas nécessaire que la gouvernance imite les aspects négatifs du nationalisme. Ces aspects qui sont insistants et immodérés peuvent dominer la façon de penser des dirigeants des nations États aussi bien que celle des dirigeants des peuples opprimés dans leurs tentatives pour concevoir une forme de gouvernement et d'organisation humaine qui, au dix-neuvième et au vingtième siècle, n'a pas réussi à résoudre les problèmes.

Les bahá'ís considèrent le principe de l'unité de l'humanité comme étant l'élément le plus essentiel pour faire face adéquatement aux défis du vingt et unième siècle. Ce principe est l'axe majeur de tout développement social, économique et politique de notre époque. Cependant, ce principe d'unité est conçu comme une unité dans la diversité. L'unité est essentielle si elle permet à la diversité de tous les peuples et de toutes les cultures de s'épanouir plutôt que d'entraîner la prépondérance d'une culture ou

d'une façon de vivre en particulier. L'unité et la diversité sont à ce point liées, que le développement de la diversité est en lui-même une mesure directe de l'unité; et pour avoir une véritable unité, il faut reconnaître et accepter les différences – que ce soit les différences de culture, de race, de caractère, d'éducation, en fait toutes les sortes de différences que l'on retrouve chez les êtres humains. L'unité ne découle pas du conformisme ou de l'uniformité qui, tous deux, comme il est utile de le noter, sont les conséquences du matérialisme et du nationalisme.

Si le futur du genre humain doit être caractérisé par une augmentation de la justice, les hommes devront établir des institutions de gouvernance qui respectent ce principe de l'unité dans la diversité, et qui honorent et protègent la diversité culturelle. De telles institutions devront être placées sous l'égide d'un système fédéral moins centralisé et plus global, fonctionnant au niveau de la planète tout entière. Le Canada peut fournir des modèles de ce genre de fédéralisme dans les mesures prises ici pour protéger les cultures, et pour garantir à différents peuples un niveau suffisant d'autonomie et d'indépendance, par des moyens qui accroissent l'union et l'harmonie dans tous les secteurs de la société. Ce n'est qu'en épousant le concept de la diversité des différents peuples du Canada que nous obtiendrons l'unité; et c'est seulement en renforçant notre unité dans tout le pays que nous pourrons éviter la prédominance d'une culture ou d'une façon de vivre.

Pour parvenir à un système fédéral de cette sorte, on doit aussi tenir compte de la rapidité et du caractère imprévisible des processus historiques et sociaux actuellement en cours, afin que les arrangements sociaux et politiques, nouvellement conçus, soient aussi flexibles que possible. Si elles sont bien comprises, de même que l'unité et la diversité sont nécessaires l'une pour l'autre, ainsi en est-il pour l'unité et la flexibilité.

Ce qui est frappant dans l'expérience bahá'íe au Canada et partout dans le monde, c'est que les peuples autochtones désirent vivement rencontrer d'autres peuples et entretenir des relations avec eux. Bien sûr, les relations que les peuples autochtones recherchent sont celles qui sont basées sur la justice et l'équité. Les peuples autochtones trouvent dans l'importance donnée à l'unité dans la diversité par la foi bahá'íe, un idéal qui correspond à leurs propres aspirations. La volonté d'accéder à l'autonomie politique et d'être autosuffisants peut être comprise en partie comme un désir des peuples autochtones d'entamer des relations directes avec les autres peuples du monde, sans le filtre d'une culture dominante ou d'un gouvernement qui mettrait au second plan leur participation au village mondial.

L'unité des peuples autochtones entre eux, avec le reste du Canada et avec les autres peuples du monde est vitale si nous voulons garantir la justice et le bien-être social. Nous ne devons pas minimiser le fait qu'il est important de réaliser l'unité à l'intérieur des frontières du Canada. La viabilité et l'utilité, à long terme, de nouvelles dispositions et structures gouvernementales dépendent de la mesure dans laquelle ces structures favorisent l'unité à tous les niveaux. L'unité doit être prise en considération dès le début des délibérations et de la planification. L'unité est l'unique base sur laquelle on pourra résoudre les problèmes. C'est la condition nécessaire pour aborder correctement les problèmes dès le commencement de tout processus de guérison et de développement social.

Nous demandons donc que les recommandations de la Commission relatives à de nouvelles structures gouvernementales visent à étendre à la fois la flexibilité et l'unité du fédéralisme canadien, un modèle que le monde entier peut examiner, et qui satisfait les aspirations des peuples autochtones et leur sentiment d'être des citoyens du monde.

3. L'autonomie politique et la collectivité locale

Pour les peuples autochtones, la motivation la plus forte en ce qui concerne l'autonomie politique pourrait être le désir naturel d'exercer un plus grand contrôle sur leur vie et sur celle de leurs collectivités. L'absence de contrôle a évidemment des conséquences plus graves pour les peuples autochtones que pour la société en général. Le genre de société que les bahá'ies s'attendent de voir naître des bouleversements sociaux actuels sera une société dans laquelle l'administration locale aura un rôle beaucoup plus important à jouer que ce n'est le cas aujourd'hui. De nos jours, peu de gens nieraient le principe selon lequel tous les membres de la société devraient avoir leur mot à dire sur la façon dont ils sont gouvernés. Malheureusement, on oublie souvent que la meilleure façon d'obtenir une participation d'une telle ampleur est au niveau local et non au niveau national. Il est absolument vital d'avoir le sentiment d'appartenir à une collectivité locale, de pouvoir exercer un contrôle local et de pouvoir s'occuper du développement local. Le niveau de gouvernement qui est le plus proche de la vie de tous les jours doit disposer d'une part suffisante des ressources d'un pays.

Étant donné que l'établissement de deux échelons de gouvernance – régional et national – parmi les peuples autochtones du Canada impliquerait nécessairement des communautés dispersées géographiquement sur des territoires déjà gouvernés par d'autres juridictions, également géographiques, il pourrait être intéressant pour la Commission d'examiner l'historique du développement de l'administration des six millions de membres de la communauté internationale bahá'ie. Plutôt que d'établir des structures administratives internationales et nationales dès le début de son développement en tant que communauté mondiale, les bahá'ies ont d'abord développé de solides corps exécutifs locaux, et ont ajouté des organes administratifs nationaux quand ces institutions locales furent suffisamment nombreuses. En 1963, ces organes de la Communauté internationale bahá'ie étaient assez solides pour pouvoir élire pour la première fois notre corps exécutif international.

Une fois que les gens seront satisfaits des structures d'administration locale, l'attention devrait se tourner vers la modification des plus grandes organisations régionales et nationales. Les concepts qui partent du niveau de gouvernement national pour descendre ensuite vers le niveau local sont probablement la façon la moins efficace d'aborder les problèmes qui existent, d'abord et avant tout, au niveau concret de la famille et de la communauté. Un tel processus descendant serait aussi le processus le moins flexible.

Quoique le droit à l'autodétermination de tous puisse le plus efficacement être mis en œuvre au niveau local, un tel développement local – et la plus grande autonomie dont jouiraient les différentes cultures que ce développement implique – nécessite un contexte global, afin d'éviter l'installation d'étroites hégémonies locales. C'est pourquoi nous exprimons de nouveau la conviction bahá'ie qu'il est indispensable d'établir au niveau mondial, des institutions internationales de gouvernance, à la fois législatives et exécutives, dans le but d'assurer une coopération harmonieuse entre toutes les nations et tous les différents peuples et cultures du monde.

Il y a des principes spirituels universels que tous peuvent accepter, et sur la base desquels des lois et des constitutions peuvent être développées. Ainsi, un cadre mondial pourrait et devrait être établi par toutes les nations, pendant que la façon de fonctionner des gouvernements locaux et la forme qu'ils prennent continuent d'être un défi pour ce qui est de l'application et de l'interprétation des principes universels, de la prise de décisions concrètes basées sur les conditions et les préférences culturelles propres à des localités et des populations distinctes.

Les processus exacts dont on se servira pour prendre les décisions au niveau local et communautaire, et pour organiser et développer une collectivité est l'élément le plus important de l'autonomie politique. Les administrations municipales peuvent cependant être aussi fermées à une large

participation que les gouvernements provinciaux et nationaux. Elles peuvent également être aussi sujettes aux factions et aux discordes que ces deux niveaux de gouvernements. Un processus, que la Commission ainsi que le gouvernement canadien et les dirigeants autochtones pourraient examiner en détail, a été largement expérimenté et mis en application dans la communauté bahá'íe au cours de plusieurs décennies et dans bien des cadres et cultures. Ce processus a trait à la façon dont sont conduites la concertation et les discussions dans une communauté, et la manière dont les organes décisionnels résolvent les disputes et planifient des stratégies et des programmes pour le développement de la communauté. Les bahá'ís appellent ce processus, la « consultation ».

Les institutions politiques du Canada, y compris son système parlementaire, ont été conçues pour les besoins d'une époque révolue et très différente de l'époque actuelle. Il n'est pas surprenant que nous en soyons arrivés petit à petit à un système complémentaire de dispositions ponctuelles, de comités parlementaires, de commissions, de consultations publiques, tous destinés à fonctionner dans un mode consultatif plutôt que contradictoire. Nous pensons que la gouvernance et l'administration des affaires de la société devraient se faire selon le principe de la consultation par lequel tous peuvent s'exprimer sur les décisions qui les touchent.

Ce principe est au cœur du fonctionnement de notre propre communauté. Notre fondateur, Bahá'u'lláh, a déclaré que la consultation et la compassion constituaient ensemble la « loi » de l'âge de la maturité du genre humain. Nous ne pouvons pas décrire ici en détail les divers aspects des principes qui guident notre communauté dans la concertation, pas plus que nous ne pouvons expliquer pleinement leur efficacité et leur portée considérable. Certains de ces principes directeurs peuvent toutefois présenter pour vous un intérêt immédiat :

- L'interdiction des querelles intestines et de l'esprit partisan
- L'égalité des chances pour tous de participer au processus de consultation menant à la prise de décisions.
- L'encouragement de tous à parler librement selon leur conscience.
- La responsabilité de tous les participants de faire preuve de courtoisie et de modération dans l'expression de leur point de vue.
- L'obligation morale d'être détaché de son propre apport d'idées, afin que le groupe ou la collectivité puisse les considérer comme siennes.
- Les intérêts du groupe ou de la communauté ont priorité sur les intérêts individuels, bien que la liberté d'expression de chacun soit absolument garantie.
- Une nette distinction est faite entre cette forme de concertation publique et les délibérations d'un corps élu démocratiquement ou d'un conseil de direction responsable de la prise de décisions.
- Une fois qu'une décision est prise, il est primordial que la majorité qui l'appuyait et ceux qui y étaient opposés appuient cette décision et la mettent en œuvre ensemble et dans l'unité. Une telle unanimité ainsi que le soutien de toute la communauté empêchent que les décisions soient renversées et sabotées. Ce n'est que par un tel soutien qu'une décision peut être efficacement évaluée et modifiée si on y décèle de réelles faiblesses.

Tous les organismes décisionnels ont l'obligation d'évaluer continuellement leur travail, tout en poursuivant la consultation avec la communauté, afin d'évaluer leurs décisions et, si nécessaire, de les réviser.

- Une grande importance est donnée à l'unité. D'autres valeurs essentielles – comme la liberté d'expression, l'honnêteté et le courage dans l'expression de ses opinions, la modération des propos, la politesse et l'écoute des différents points de vue – sont indispensables au développement et au progrès de la communauté, mais l'unité est la valeur la plus importante.

Nous recommandons à la Commission que des projets au niveau local soient entrepris, dans lesquels de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques de consultation communautaire et de prises de décisions sont développés. La Communauté bahá'íe du Canada serait enchantée de participer à de tels projets. Nous aimerions aussi inviter la Commission et d'autres organisations à nous rencontrer, afin d'examiner ensemble notre expérience relative à la consultation, et à examiner à la fois les difficultés rencontrées et les réussites obtenues.

Remarque sur le développement économique

Bien que nous ne soyons pas en mesure de faire de recommandations précises en matière de développement économique, nous considérons qu'il est crucial d'ajouter une remarque qui va au-delà de notre point de vue général concernant cette question urgente. Les questions économiques, tout comme les questions sociales et politiques, sont directement liées aux conditions et aux valeurs spirituelles qui existent dans la communauté au niveau local ainsi que dans l'ensemble de la société. Cependant, en ce qui concerne la question de l'autonomie politique de la collectivité d'une localité, il est particulièrement important de considérer le développement économique à la lumière de principes qui, pour nous, sont essentiels au bien-être et au progrès d'un peuple.

C'est au niveau local que les effets des privations matérielles et de la pauvreté se font le plus cruellement sentir dans une communauté. C'est là que l'exhortation de Bahá'u'lláh à éliminer les extrêmes de richesse et de pauvreté dans la société est le mieux appréciée. La dévastation sociale à laquelle contribuent les extrêmes de richesse et de pauvreté de notre époque est visible d'emblée lorsque l'on considère les différences frappantes de bien-être matériel entre les collectivités au Canada, souvent situées à quelques kilomètres seulement les unes des autres. Tragiquement, beaucoup de communautés autochtones illustrent de façon frappante les conséquences de l'absence de justice et de modération inhérentes aux pratiques et structures économiques actuelles.

Le développement économique oblige les entrepreneurs, les travailleurs, les conseils municipaux et les représentants syndicaux à rechercher de nouvelles façons de coopérer, en utilisant les possibilités et les ressources particulières à chaque localité et à chaque région - sans négliger les intérêts des autochtones et leurs compétences traditionnelles dans la nature. Il y a de nombreuses directions de développement économique qui peuvent être empruntées selon la nature des ressources et des circonstances qui existent dans chaque localité et région. Il n'existe pas de plan universel pour le développement économique. Ce qu'il faut plutôt, c'est combiner la pratique de la consultation décrite plus haut avec le renouvellement des vertus, vieilles de plusieurs siècles, telles que l'honnêteté, la loyauté, le courage et l'esprit de service à la communauté, pour créer et expérimenter, au niveau local, des entreprises de développement économique. Il faut en même temps insister sur le fait que, tout comme pour le développement de la gouvernance locale, l'autodétermination en matière de développement économique nécessite la mise en place d'un cadre économique mondial, correctement adapté, afin de permettre la survie et la productivité de la collectivité locale. Un système économique international nécessite des lois universellement acceptables et un cadre mondial qui empêcheraient que les communautés, tout autant que les individus, soient sacrifiés à ces concepts populaires et largement répandus, qui prônent une augmentation toujours plus grande de la

productivité et la surconsommation.

De plus, tout comme l'autodétermination au sein d'un cadre mondial et national est un élément important du développement communautaire, le droit de l'individu à un emploi lucratif doit être accepté comme un droit spirituel ou fondamental universel. Accepter que le chômage est un élément inévitable d'un système économique, et un élément sur lequel nous n'avons aucun pouvoir équivaut à une reconnaissance inadmissible d'impuissance. Avoir un emploi est une responsabilité et un droit conférés par Dieu : « Il incombe à chacun de vous de se livrer à une occupation... Nous avons élevé votre engagement dans un tel travail au rang de l'adoration du seul vrai Dieu. » La sécurité matérielle est aussi une responsabilité conférée par Dieu à toute société : « Sachez que Dieu vous a confié les pauvres. [...] Vous serez certainement appelés à rendre compte de ce qui vous a été confié [...]. » Nos institutions gouvernementales, agissant en notre nom, doivent redistribuer les ressources sociales et économiques afin de garantir à tous l'accès à l'emploi et la satisfaction de leurs besoins essentiels.

Puisque les forces internationales jouent effectivement un rôle considérable et toujours croissant dans l'économie, la Commission royale sur les peuples autochtones travaillerait certainement dans le cadre de leur mandat si elle recommandait au gouvernement du Canada d'admettre qu'il est temps, non seulement de considérer de nouveaux arrangements de gouvernance et d'autonomie au Canada, mais qu'il est tout aussi important d'être plus direct et ingénieux dans le développement de nouvelles structures de gouvernance au niveau international. L'économie internationale – et les ressources environnementales et les terres dont dépend en fin de compte toute activité économique – nécessite des institutions de gouvernance internationale plus solides, avec des niveaux de souveraineté adaptés à une société et une économie mondiales. Tous les peuples doivent pouvoir faire entendre leur voix et avoir leur mot à dire quant à la direction vers laquelle de tels organes internationaux orienteront l'économie mondiale. Ici, le Canada, en tant que pays, et les peuples autochtones, en tant que cultures distinctes, pourraient bien être les premiers à reconnaître publiquement et sur la scène internationale, ces principes ou objectifs sur lesquels une nouvelle économie de développement durable doit être basée. Si ce dernier doit avoir une chance de succès, un tel travail devra s'ajouter aux efforts déployés en faveur de l'autonomie politique et du développement économique.

4. La guérison

L'importance de la promotion de la femme, de la famille, des mesures en faveur des groupes désavantagés, et des nouvelles lois et mesures législatives

Les dirigeants et les porte-parole autochtones parlent fréquemment de l'importance cruciale de résoudre les problèmes des familles et des communautés en consacrant des ressources à cette phase du processus général du développement autochtone. Sans cette guérison, tous les autres processus de développement, que ce soit en matière de gouvernance, de développement économique ou d'éducation, n'auront aucune chance de succès. Les problèmes sociaux actuels privent les communautés autochtones des possibilités dont les jeunes autochtones devraient profiter afin de se développer et devenir des leaders de leur communauté. Nul n'est besoin de relater à nouveau les innombrables histoires de tragédies et de déchirements qui surviennent dans les communautés et les familles autochtones. Ce qui est essentiel, c'est le dévouement du gouvernement canadien et de l'ensemble de la population du Canada à un processus de guérison, et leur engagement à cet égard.

Parmi les nombreuses questions importantes qui ont une portée sur la guérison, notre propre expérience et nos convictions nous incitent à souligner que l'égalité de l'homme et de la femme et le rôle fondamental de la famille sont les domaines de préoccupation les plus urgents. L'évolution législative et politique est également essentielle afin de rectifier les insuffisances et les injustices découlant des lois du passé.

L'égalité de la femme et de l'homme

Quelles que soient les nouvelles dispositions et orientations adoptées au Canada, le principe de l'égalité de la femme et de l'homme demande à être explicitement reconnu. L'autorité morale des enseignements de Bahá'u'lláh sur cette question indique clairement pour nous que Dieu ne fait pas de différence entre l'âme d'une femme et celle d'un homme. Dans le monde spirituel, la valeur d'une personne ne dépend pas de son sexe. Alors que nous sortons d'une époque où la force physique et les conditions matérielles empêchaient les femmes de participer pleinement à la société, l'émancipation totale des femmes demeure un défi particulièrement important. Les Canadiens, quelles que soient leur culture ou leurs traditions, doivent apporter leur appui sans équivoque au principe de l'égalité de la femme et de l'homme.

Quand les femmes seront accueillies comme partenaires à part entière dans tous les domaines d'activité humaine, le climat moral et psychologique changera au Canada, et parmi les peuples autochtones autant que dans le reste de la société canadienne. Ce changement permettra de créer des structures sociales et politiques appropriées. Cela nous impose à tous, hommes et femmes, la responsabilité d'agir avec courage, impartialité et humilité, afin que ce principe devienne une réalité.

Une fois que les femmes occuperont au côté des hommes la place qui leur revient de droit, non seulement la société en général deviendra-t-elle plus saine, mais l'économie et la vie politique le deviendront aussi. Des questions telles que la mise en oeuvre de mesures sociales, économiques et politiques pour améliorer la vie des enfants et des familles, ainsi que des mesures pour créer des communautés plus sûres, moins violentes, tiendront une place plus importante dans nos divers programmes. Tant que nous continuerons de négliger ou de marginaliser le principe de l'égalité totale et absolue de la femme et de l'homme, les mères et les enfants continueront de souffrir de façon disproportionnée. Il y a un lien direct entre la prédominance des hommes dans les rôles de direction sociale, politique et économique et le manque de soutien donné aux mères durant cette période décisive des premiers mois et des premières années de la vie des enfants, quand elles les mettent au monde, les

allaitent et commencent leur éducation. L'absence des pères et leur manque d'attention, de même que celui de la société patriarcale, à l'égard des mères, et le manque d'appui pour la création des meilleures conditions possible pour les mères, les enfants et les familles, ont contribué à la désintégration sociale. Pareillement, l'absence des femmes dans les rôles de premier plan à tous les niveaux de la société a entravé le progrès vers une économie et une société plus pacifiques et productives. Les deux conditions sont, en fait, directement liées.

La famille

Nous considérons qu'il est crucial qu'une plus grande partie des ressources du Canada, non seulement les ressources financières, mais aussi le temps sur l'ordre du jour national, soient consacrées au soutien de la famille. Par famille, nous voulons parler de la cellule fondamentale de la société au sein de laquelle l'enfant naît et est éduqué et élevé.

La santé de la famille est la base du bien-être d'un peuple, d'une nation et, en fin de compte, du monde entier, et pour qu'elle prospère, elle a besoin d'un plus grand soutien de la part de toutes les institutions de la société. La famille et la société ont besoin que l'éducation et les lois aident les parents dans leur tâche plutôt que d'accorder à d'autres priorités le temps et l'énergie qui devraient être consacrés à l'éducation des enfants. Faisant suite à l'année internationale des peuples autochtones en 1993, 1994 sera l'année internationale de la famille, une célébration de la cellule familiale, qui a toujours été un élément cher et hautement estimé dans la vie communautaire et sociale des peuples autochtones du monde entier.

L'année de la famille en 1994 donne au Canada l'occasion d'engager des processus précis d'éducation, de soutien et d'aide aux familles. Elle donne aux Canadiens l'occasion d'accorder la priorité aux familles autochtones, afin de leur témoigner du respect et de réparer les injustices infligées à la famille autochtone dans le passé. L'éducation des enfants peut le mieux se faire dans des familles unies et saines. Les droits des enfants sont le mieux protégés si la famille elle-même est placée plus au centre des programmes de tous les échelons de gouvernement, et de toute nouvelle institution ou de tout nouvel arrangement créés en vue de la gouvernance autochtone. Nous ne pouvons pas trop insister sur l'importance de cette question.

L'année prochaine, la Communauté bahá'íe du Canada établira un Institut bahá'í de la famille qui visera à réunir la vaste gamme de concepts bahá'ís avec les données de la science et de la pratique contemporaine. Nous serons heureux de pouvoir apporter notre contribution, à la fois dans les communautés autochtones et dans le reste de la société canadienne, afin que les familles reçoivent plus d'amour et d'attention.

L'action positive

« S'il doit y avoir discrimination, ce ne devrait pas être une discrimination contre, mais en faveur d'une minorité, qu'elle soit raciale ou autre. » C'est un principe bahá'í que notre communauté s'efforce de respecter dans ses pratiques administratives. La justice exige un tel principe, souvent appelé « action positive ». Sans ce principe, les changements sociaux seront trop lents et les privilèges des membres des populations dominantes et majoritaires continueront d'éclipser les droits des secteurs minoritaires ou opprimés de la société.

Certains disent quelquefois que l'action positive prive les membres des groupes majoritaires de leurs droits légitimes. À notre avis, les programmes d'action positive entraînent plutôt un réaménagement

des privilèges par les membres des groupes majoritaires. Ces réaménagements peuvent être ressentis comme un préjudice et provoquer de vives réactions. La transformation des relations sociales se produira quand la société entreprendra un processus éducatif qui explique et soutienne l'équité inhérente des programmes d'action positive et de leurs politiques.

Les programmes d'action positive, comme mesures temporaires pour compenser les maux infligés par la société contemporaine et une histoire marquée par l'injustice, ne sont pas que de simples souhaits ou que des idéaux utopiques. Si rien n'est fait en ce sens, notre bien-être économique et social sera alors un des premiers éléments de la société à souffrir et à se détériorer, car l'économie de demain, comme celle du passé, se développe mieux si tous les membres de la société sont en santé, bien éduqués, et qu'ils contribuent à la prospérité et à la productivité de tous.

L'évolution de la loi, des dispositions législatives et des structures politiques

Nous croyons que le monde matériel est le reflet du monde spirituel, et que les lois et les structures politiques doivent évoluer en proportion des besoins de l'espèce humaine. La véritable transformation sociale découle des changements dans les conditions spirituelles de la société. Cependant, cela implique que, puisque l'esprit progresse et évolue, la réalité sociale est aussi en constante évolution. Ainsi, une évolution rapide de nos lois et de nos structures administratives est tout aussi nécessaire que le progrès de notre compréhension des dimensions et conditions spirituelles.

Il est clair que le Canada et les peuples autochtones de ce pays sont maintenant arrivés à un stage de maturité qui nécessite de nouvelles formes de gouvernement, ainsi qu'une participation de tous à la vie sociale et économique. La Communauté bahá'íe du Canada souscrit au travail de la Commission concernant cet aspect de la vie et de la société canadienne, et soutient les efforts qui visent à intégrer dans les structures constitutionnelles et juridiques du pays tout ce qui est nécessaire à la protection des droits collectifs et fondamentaux de la personne.

La légitimité des droits collectifs – c'est-à-dire que le bien-être d'une communauté tout entière nécessite parfois une attention particulière et des protections juridiques – doit être l'objet d'une discussion plus large et doit tenir une place plus importante dans les programmes d'éducation du public. Quels que soient les mérites d'une philosophie libérale, elle a toujours négligé le caractère organique de la société humaine ainsi que la nécessité, ne serait-ce que pour le bien-être de l'individu, de protéger les droits et l'unité de la communauté dans son ensemble.

Nous croyons qu'avec suffisamment de consultation les droits collectifs et individuels ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. Qu'ils demeurent séparés signifie seulement que nous n'en avons pas discuté assez longtemps ou avec suffisamment d'humilité, de modération, de courtoisie et de courage. La société dans son ensemble, et les segments de la société ont besoin de protection tout autant que les individus. D'un point de vue bahá'í, c'est, en fin de compte, l'unité de la société qui est la meilleure mesure et l'indicateur le plus incontestable de l'efficacité avec laquelle la protection des droits est intégrée dans les lois et les dispositions législatives. Dans ce contexte, nous reprenons l'idée exprimée plus tôt concernant la communauté locale : en cernant des principes universels sur lesquels des lois peuvent être bâties, on peut en arriver à une unité juridique qui permet une certaine diversité d'application et d'interprétation au niveau local quant aux politiques et aux décisions. L'unité dans la diversité est aussi importante ici que partout ailleurs.

Faute de connaître en détail toutes les informations et l'ensemble des domaines d'intérêt, nous ne sommes évidemment pas en position de faire des observations sur des points précis de la législation ou sur des changements constitutionnels, nous ne pouvons qu'exposer des principes – en particulier celui de

l'unité comme étant la mesure sous-jacente – sur lesquels des transformations détaillées peuvent être basées. Le processus de développement de la législation est lui-même un processus important dans la construction d'une communauté, dans lequel tous les représentants légitimes des peuples et du pays doivent s'impliquer avec une détermination et un engagement constants. Un travail si minutieux nécessite le meilleur de ce que le gouvernement, les experts juridiques, et finalement les représentants élus de la nation peuvent offrir.

Tous les secteurs de la société canadienne, y compris notre communauté, doivent être éduqués à soutenir la primauté du droit et à encourager le gouvernement, à tous les niveaux de la société canadienne. Faute d'un tel respect pour la loi et d'un tel soutien de nos dirigeants, même la loi la plus sage, la règle administrative la plus efficace, le leadership le plus inspiré ne peuvent apporter le bien-être à une société. Nous parlons beaucoup du fait que nos dirigeants doivent écouter la population, mais, au Canada, nous avons beaucoup à apprendre concernant le soutien à apporter à nos dirigeants dans leurs difficiles responsabilités.

5. L'éducation

Aussi importants que soient la législation et le gouvernement, l'éducation est le moyen le plus efficace pour transformer les relations entre les peuples autochtones et le reste de la société canadienne. L'éducation fournit les moyens par lesquels le sentiment d'appartenance et l'estime de soi sont créés et protégés, et par lesquels on peut promouvoir la guérison et la justice. La société se doit de concentrer ses ressources et ses efforts sur l'éducation.

Le terme « éducation » est ici utilisé au sens large, et inclut les processus et les populations à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de nos systèmes éducatifs actuels. Il inclut les peuples autochtones et tous les autres peuples du Canada. De plus grands investissements en éducation doivent être faits dans les communautés autochtones et dans les écoles fréquentées par les jeunes des autres secteurs de la société canadienne. Les cursus scolaires et les programmes éducatifs – que ce soit sur l'unité des races, la moralité et la religion, l'histoire ou la littérature - doivent considérer que le principe de l'unité dans la diversité est un concept de base, fondamental au développement de la mentalité de nos jeunes.

Il est remarquable que la communauté bahá'íe d'Iran, qui compte maintenant 350 000 membres, ait atteint en trois générations un taux d'alphabétisation de 90 % (contre 40 % dans le reste de la société iranienne), alors qu'elle traversait plus d'un siècle de persécutions et de violations des droits de l'homme. De cette communauté est sorti un grand nombre des leaders les plus éduqués du pays dans les domaines techniques, sociaux et dans les professions libérales. Cette réalisation est due à l'importance fondamentale donnée à l'unité. C'est parce qu'elle s'est basée sur des principes spirituels universels que la communauté bahá'íe iranienne a accompli cela avant d'être de nouveau agressée en 1979 par ces secteurs de la société iranienne qui ont l'intention de faire revenir l'Iran à l'âge de l'ignorance et de l'obscurantisme. Partout dans le monde, des milliers d'autres projets bahá'ís de développement social et économique prouvent encore et encore l'utilité et le pouvoir de l'unité en tant que valeur sociale d'une importance prééminente.

Une réflexion et une consultation approfondies sur l'unité en tant que thème central, et sur les valeurs spirituelles et morales comme éléments de base de programmes éducatifs sont indispensables à la formulation de recommandations spécifiques. Il pourrait toutefois être intéressant de considérer l'adoption d'un programme montrant comment de tels principes peuvent générer de nouvelles idées. L'éducation par la souffrance et le sacrifice n'est pas l'apanage d'une culture en particulier sur cette planète. S'il existe une plus grande unité parmi ces cultures, la guérison de tous en sera facilitée. Le Canada a le privilège d'accueillir des membres de bien des peuples du monde qui ont vécu des drames humains des plus horribles. Il pourrait y avoir là un lien qui n'a pas été suffisamment exploité par notre société. Dans la

communauté bahá'íe du Canada, nous nous sentons indubitablement motivés et pleins d'enthousiasme devant la perspective d'une relation plus profonde entre nos membres de cultures différentes qui ont survécu de la même façon à des événements tragiques sur une grande échelle. Nous avons remarqué, par exemple, que les nouveaux immigrants bahá'ís, en provenance d'Iran, avaient établi des liens étroits avec des membres des peuples autochtones du Canada. Nous croyons qu'on ne fait pas assez d'efforts pour rapprocher les nouveaux immigrants de toutes origines avec les peuples autochtones de ce pays. Les avantages réciproques engendrés par de telles rencontres pourraient être incommensurables.

Quels que soient les programmes qui ressortiront des discussions et d'une consultation générale, il faudra que de nouveaux et novateurs programmes éducatifs soient conçus. Nous devrions abandonner une mentalité qui semble déterminée à combattre tous les maux de la société au lieu de créer des cursus et des programmes qui mettent l'accent sur des objectifs positifs. Créons, par exemple, des programmes sur l'unité raciale au lieu de programmes contre le racisme; sur le développement personnel et social au lieu de programmes contre la consommation de drogues; des programmes universels d'éducation spirituelle et religieuse au lieu de supprimer l'éducation religieuse des programmes scolaires à cause de quelques éléments extrémistes ou fondamentalistes.

L'approche actuelle pour résoudre les problèmes sociaux consiste trop souvent à cerner les problèmes et les carences de la société, et à demander aux écoles de les corriger, un par un, au lieu de concevoir des programmes scolaires qui mettent l'accent sur des thèmes tels que l'unité et l'intégration, l'inclusion sociale, la santé et le progrès. Nous devons créer des programmes éducatifs dans lesquels les diverses matières ne sont pas aussi fragmentées et partagées, mais qui sont bâtis sur une approche éducative cherchant à faire le lien entre les personnes, entre les différents domaines, entre les différents secteurs de la vie, et qui recherche l'unité dans la diversité.

Quels que soient les programmes éducatifs qui seront conçus, on devra admettre explicitement dans toute solution proposée que la connaissance est essentielle pour engendrer la volonté et la détermination nécessaires à l'action. Si nous voulons changer les anciennes formes d'organisation sociale, il faudra aussi accroître la connaissance au sein des populations, car ce n'est que par la connaissance que la volonté humaine et la détermination seront engagées. Si elles ne servent pas à augmenter la connaissance des citoyens, les lois et les nouvelles structures de gouvernement n'accompliront pas grand-chose.

Il y a énormément de travail à faire pour réparer les torts, établir la justice, et éduquer une nouvelle génération. La Communauté bahá'íe du Canada tient à exprimer une mise en garde sur le fait, qui nul doute préoccupe les membres de la Commission, qu'il est impossible de trouver des solutions immédiates. Nous aimerions proposer notre aide, au cas où la Commission ou les dirigeants du Canada, les dirigeants autochtones ou autres la souhaiteraient. Notre communauté n'est pas très grande, mais nous sommes déterminés à travailler à l'établissement de la justice et de l'unité, de la guérison et du bien-être.

Nous adressons au Créateur nos prières les plus sincères afin que vos efforts soient couronnés de succès. Nous croyons fermement qu'avec le temps et dans des conditions de prospérité et de bien-être, les peuples autochtones du Canada contribueront au bonheur, au progrès et à l'illumination spirituelle de toute la famille humaine encore plus qu'ils ne l'ont déjà fait dans des conditions de souffrances et de sacrifice.

Cette foi dans les capacités et le caractère des peuples autochtones de ce pays est enchâssée dans les écrits sacrés de notre religion. 'Abdu'l-Bahá, le fils du prophète fondateur de la foi bahá'íe, est venu au Canada en 1912 et a attiré l'attention sur la destinée spirituelle du Canada et l'importance des peuples autochtones. De retour en Palestine, durant les années de la Grande Guerre en Europe, 'Abdu'l-Bahá a écrit :

« Vous devez attacher beaucoup d'importance aux populations autochtones d'Amérique, car on peut comparer ces âmes aux anciens habitants de la péninsule d'Arabie [...] quand la lumière de Muhammad a jailli sur eux, ils ont été si embrasés qu'ils ont éclairé toute la terre. De la même façon, si ces Indiens sont éduqués et guidés, ils deviendront certainement à ce point enflammés qu'à leur tour, ils illumineront le monde entier. »

‘Abdu’l-Bahá, 1916, Palestine